



FRAKTION

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

14 MAI 2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 mai 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 91 de notre règlement interne, nous souhaitons interpeller le Gouvernement au sujet des conséquences de la pandémie COVID-19 sur les jeunes.

La pandémie qui domine depuis mars 2020 notre vie quotidienne affecte fortement la situation des jeunes au Luxembourg. Si le virus même touche moins les enfants et les jeunes dans ses formes graves, les restrictions qui s'imposent et en particulier les mesures de confinement ont néanmoins un impact énorme sur leur bien-être. Ainsi, on a pu constater partout dans le monde que la crise affecte la santé de jeunes en générant des troubles psychologiques ou en aggravant des troubles existants. Des expressions de mal-être, voire de détresse majeure, apparaissent chez les adolescents et les jeunes adultes. Les tentatives de suicide augmentent. Les étudiants sont les plus touchés.

Alors qu'une partie de la population est déjà vaccinée, ou est sur le point de l'être, avec tous les effets positifs que cela implique, les jeunes en-dessous de 30 ans ne peuvent pas encore profiter de cette opportunité.

Nous aimerions dès lors dans le cadre de notre interpellation aborder plus particulièrement les points suivants :

- Quelles sont à court et à long terme les conséquences de la pandémie sur l'éducation ?
- Dans quelle mesure ces conséquences sur l'éducation ainsi que la situation économique précaire due à la pandémie risquent-elles d'avoir un impact sur la carrière professionnelle des jeunes ?
- Dans quelle mesure la crise actuelle a-t-elle accentué les vulnérabilités sociales et fait basculer des foyers dans la précarité, sachant que ce sont alors les enfants et les jeunes qui sont particulièrement touchés ?
- Quels sont les constats imminents en ce qui concerne le développement psychosocial et la santé mentale des jeunes ?
- Quelles sont les mesures immédiates à envisager afin d'amortir les effets de la pandémie sur les jeunes ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Marc Spautz
Député